

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES  
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS

SEANCE du 26 FEVRIER 2015

DLB 2015/012

L'an deux mille quinze et le Jeudi 26 Février 2015, à 17h30, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

**Présents** : Louis BORRAS, Bernard CHAUD, Jean-Yves LE BOZEC, Alain MARTI, Annie ROUGEOT, José SATORRE, Claude BASTIER, Philippe AUDOUI, Jean AUGÉ, Jean-Marie AT, Louis BENTAJOU, Rémi BOUYALA, Louis CARME, Michel CARAYON, Jean-Luc CHAILLOU, Laurent DURBAN, Philippe FAURE, Robert GAIRAUD, Rémy GLOMOT, Alain GRENIER, Alain HUC, Muriel ICHER, Marion MAERTEN, Philippe MARTINEZ, Marie-Hélène MATTIA, Gérard MILLAT, Stéphane PEPIN-BONNET, Christine PRADEL, Gilbert MENARD, Alain RYAU, Véronique SALGAS, Annick SATGER, Bernard SAUCEROTTE, Henri SAUCEROTTE, Christian THERON, Michel TRINQUIER, Alain VOGEL-SINGER, Olivier BRUN, Christian ALLEMANY, Olivier ASTRUC, Gérard COMBES, Paul ISARD, Sylvie KLEIN, Pierre USACHE, Emmanuel VILLANEUVA, Michel LOUP, Richard NOUGUIER, Norbert ETIENNE, Robert SOUQUE, Edgar SICARD

**Absents excusés** : Viviane BAUDE-TOUSSAINT, Jean-Pierre Rougeot, Alain BIOLA, Bruno JULIEN

**Objet : ENTREE D'HERAULT ENERGIES DANS LE CAPITAL DE LA SEMPER**

Monsieur Le Président informe les élus de la volonté de faire entrer Hérault Énergies dans le capital de la Semper.

Hérault Energies est à sa création la structure intercommunale sur le département de l'Hérault pour la distribution publique d'énergie électrique. Ce syndicat mixte a élargi son champ d'action et s'est doté de compétences dans le gaz, l'éclairage public, les réseaux de chaleur et de télécommunication, et la maîtrise de l'énergie. Pour favoriser la complémentarité des acteurs sur le territoire, il a été organisé l'entrée au capital de la Semper d'Hérault Energies.

Pour cela, le SICTOM propose une cession de 5% de ses actions au profit d'Hérault Énergies. Le SICTOM a acquis ces actions d'une valeur de 50000€ pour le prix de 25000€, le solde devant être libéré à la demande du conseil d'administration par le détenteur des actions. Un administrateur du SICTOM cédera sa place à un représentant d'Hérault Énergies au conseil d'administration.

La nouvelle répartition du capital sera la suivante :

COUS-PREFECTURE  
REÇU LE  
- 2 MARS 2015  
SERVICE COURRIER

SICTOM PEZENAS - AGDE  
REÇU LE

05 MARS 2015

Service Courrier

- SICTOM Pézenas-Agde : 48,38 %
- QUADRAN : 41,49 %
- CG34 : 5 %
- HERAULT ENERGIE : 5 %
- TAYLOR DEJONGH : 0,1 %
- GREGORY LAMOTHE : 0,01 %
- ANDRE GALINIER : 0,01 %
- MICHEL GIORDANO : 0,01 %

La nouvelle répartition des sièges au conseil d'administration :

- 7 sièges pour le SICTOM
- 1 siège pour le CG 34
- 1 siège pour HERAULT ENERGIES
- 7 sièges pour QUADRAN

Monsieur le Président demande au Comité Syndical :

- d'approuver la cession des actions,
- de prendre acte de la réduction d'un siège au Conseil d'Administration de la Semper au profit d'Hérault Énergies.

Le comité syndical, ouï l'exposé de son Président,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** la cession des actions,

**PREND ACTE** de la réduction d'un siège au Conseil d'Administration de la Semper au profit d'Hérault Énergies.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours, mois et an susdits.

Le Président,  
  
**Alain VOGEL-SINGER**

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le 02/03/2015 et de sa publication le 02/03/2015

A Nézignan l'Évêque, le 02/03/2015

SOUS-PRÉFECTURE  
 REÇU LE  
 - 2 MARS 2015  
 SERVICE COURRIER

SICTOM PEZENAS - AGDE  
 REÇU LE  
 05 MARS 2015  
 Service Courrier

SICTOM PEZENAS-AGDE  
 Adresse postale : BP 112 - 34120 Pézenas  
 Siège administratif : 27, avenue de Pézenas - 34120 Nézignan l'Évêque  
 Tél. : 04 67 98 45 83 Fax : 04 67 90 05 98 [www.sictom-pezenas-agde.fr](http://www.sictom-pezenas-agde.fr)